



PARIS, LE 25 SEPTEMBRE 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Remises commerciales :

### La profession unie jusqu'à la victoire finale

Ce mercredi 24 septembre, les pharmaciens ont remporté une première victoire : l'arrêté du 4 août 2025 abaissant le plafond des remises sur les médicaments génériques a été suspendu pour une durée de trois mois au moins.

La forte mobilisation de la profession et le front commun mené par les syndicats des pharmaciens, des groupements et des étudiants ont donc payé.

Le Premier ministre Sébastien LECORNU a renoué le dialogue avec les pharmaciens et proposé un protocole d'accord. Ce protocole prévoit, outre la suspension de l'arrêté et le rétablissement provisoire du plafond de 40 %, un ensemble de mesures de sauvegarde des officines situées dans les territoires fragiles et de développement des missions des pharmaciens. L'expérimentation OSyS, initiée par Pharma système qualité, sera généralisée. Une mission confiée à l'IGAS devra faire la transparence sur les remises mais aussi, et surtout, identifier les leviers nécessaires à la pérennisation du réseau officinal.

Les représentants des pharmaciens, des groupements et des étudiants saluent l'écoute du Premier ministre, qui a entendu nos alertes sur l'érosion du maillage territorial de l'officine et de l'accès aux soins de proximité. Nous avons donc unanimement accepté ce protocole d'accord.

La période qui s'ouvre sera cruciale pour l'officine : durant ces trois mois, nous demeurerons unis pour déterminer, de concert avec la mission IGAS et le prochain ministre de la Santé, une évolution du modèle de rémunération des pharmaciens.

Cette réflexion doit être menée dans des conditions apaisées et donner lieu à des propositions constructives pour garantir la solidité du réseau officinal. Nous appelons donc à suspendre les actions de mobilisation engagées depuis le 1er juillet, en particulier la grève des gardes pharmaceutiques.

Cette première victoire n'est qu'une étape et le début d'un cessez-le-feu. Notre détermination reste entière et nos exigences restent inchangées : sauvegarder le réseau officinal. La profession restera unie au service de cet objectif.